Le palmarès des établissements hospitaliers

Fédération des Industries Entreprises Hospitalières Privées

## François MALYE

Grâce au PMSI, nous connaissons le département d'origine du patient mais nous ne pouvons pas disposer du code postal. Ainsi, nous considérons comme attractif un établissement au centre d'un département qui attire 80 % de personnes venant d'un autre département. Ce critère est naturellement lissé car certains établissements sont en lisière de département.

Je vous rapporte une anecdote pour vous montrer que la situation géographique ne constitue pas un handicap. J'ai été appelé par un chirurgien spécialisé en système digestif, travaillant dans une clinique de Saint-Etienne, qui critiquait le critère de notoriété. Je lui ai démontré qu'une clinique de Saint-Etienne en chirurgie du genou était bien classée. Il a reconnu que la chirurgie digestive était ordinaire dans son département. Si nous disposions des codes postaux, notre étude gagnerait en finesse. Néanmoins, ces données sont considérées comme confidentielles. J'ajoute que le critère de notoriété ne pèse que pour 20 %.

## Patrig RADENAC

Votre étude part du PMSI, qui est établi à partir d'un code de finesse. Or un établissement de santé privé qui dispose de deux sites a deux numéros de finesse. Pour le PMSI, il s'agit donc de deux établissements séparés, alors que ce sont les mêmes équipes chirurgicales qui interviennent sur les deux sites. Ainsi, parfois, je retrouve deux sites classés différemment, alors qu'il s'agit de la même société et de la même organisation!

### François MALYE

Cette situation est tout de même rare pour une clinique! Vous parlez de société identique, mais il y a deux établissements. Le seul exemple dont je dispose se trouve dans le public où un CHU peut avoir plusieurs sites. Cela nous pose d'ailleurs un réel problème pour notre enquête.

#### Louis SERFATY

Pouvez-vous nous montrer un tableau sur les hôpitaux publics ?

# François MALYE

Je vais reprendre l'exemple de la thyroïde. Les hôpitaux publics sont traités exactement comme les établissements privés. Le meilleur se trouve à Toulouse, puis à Lille et à Lyon. Cette chirurgie est relativement facile à classer car nous nous basons sur l'avis d'experts qui valident sans difficulté les 50 premiers établissements. Vous pouvez constater que certains petits établissements sont présents, notamment celui de Niort, classé en 46<sup>ème</sup> position. Pour l'activité, le différentiel est très faible entre le privé et le public.

Je vous montre également le classement pour les hôpitaux militaires. Les cinq établissements militaires classés font majoritairement de la chirurgie du genou. Leurs données ont abouti au classement attendu car les spécialités genou et ophtalmologie sont bien évidemment fortement sollicitées par la population militaire. Pour la pneumologie, nous n'avons pas le critère de mortalité.